

La biodiversité en France - Synthèse des connaissances en 2024



La biodiversité englobe l'ensemble du monde vivant à trois niveaux : la diversité génétique, celle des espèces et celle des écosystèmes. Avec ses départements et territoires d'outre-mer, la France est présente dans les quatre grands océans. Son patrimoine naturel est riche de 22 775 espèces endémiques, soit 11 % des 212 033 espèces françaises inventoriées. Cela lui confère une grande responsabilité internationale.

L'Homme utilise les ressources naturelles pour subvenir à ses besoins. Il dépend étroitement des écosystèmes naturels qui lui procurent nourriture, matériaux, énergie, régulent les réserves d'eau et le climat, et qui sont source de bien-être et d'activités touristiques. La pression subie par les écosystèmes est telle que beaucoup d'habitats naturels et d'espèces sont aujourd'hui en déclin.

Selon la troisième évaluation des habitats naturels, 20 % seulement des habitats d'intérêt communautaire présents en France métropolitaine sont dans un état favorable sur la période 2013-2018, avec des disparités relativement fortes entre les territoires. Lors de la précédente évaluation, portant sur la période 2007-2012, 22 % des habitats d'intérêt communautaire étaient alors dans un état favorable.

Selon la dernière évaluation nationale des sites humides emblématiques, 41 % des sites humides étudiés ont vu leur état se dégrader entre 2010 et 2020.

Liens utiles

[Pour voir l'ensemble du bilan 2024 sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)